

AU SECOURS ! CITOYENS RESPECTUEUX

RECHERCHES D'URGENCE...

Certains paysages de Choisy ne sont pas beaux....

Ceux qui accumulent les déchets verts pour ne pas aller à la déchetterie reconnaîtront peut-être cet endroit ? En tout cas le panneau « DECHARGE INTERDITE » ne sert visiblement à rien. Un déchet vert reste un déchet (qui ne doit pas être brûlé non plus).

NB l'absence d'un panneau ne veut pas dire qu'on peut jeter dans la nature



BULLETIN MUNICIPAL DE CHOISY HIVER 2022-2023

www.choisy.fr

mairie@choisy.fr

tél. 04 50 77 41 56

LE CHOISY-LENIENS

Les derniers numéros du Choisylien expliquaient les nouvelles consignes de tri et à notre connaissance ils n'expliquaient pas qu'il faut déposer à côté du container...et oui, il faut faire un petit effort et passer les déchets dans l'orifice prévu à cet effet ou, si le déchet n'est pas prévu pour ce container :

- Aller le porter dans le container à cartons (au parking du stade ou à l'entrée des immeubles - au premier rond-point de la Balme de Sillingy - par exemple)
- Porter les vieilles casseroles à la déchetterie d'Epagny (horaires en page 14 de ce Choisylien)
- Ne pas entreposer de meubles ou de chaussures en pensant que cela intéressera bien quelqu'un...les associations sont faites pour recueillir vos dons ou, pour les vêtements et chaussures, vous avez des bennes blanches au stade des Menulles



N°40-1



ABONNEZ-VOUS A NOTRE LETTRE MENSUELLE POUR RECEVOIR
LES DERNIERES INFORMATIONS PAR MAIL : mairie@choisy.fr

Mes chers concitoyens,

Je tiens à vous présenter ainsi qu’à ceux qui vous sont chers, en mon nom personnel et au nom de toute l’équipe municipale, nos meilleurs vœux de bonheur et une très bonne et heureuse année 2023.

Malgré la COVID qui reste d’actualité, l’année 2022 aura permis enfin de retrouver une vie sociale qui nous manquait tant ! Nos associations ont pu rouvrir et offrir ainsi des animations culturelle, sportive ou de loisirs de qualité, ainsi que des cérémonies patriotiques et afin de les dynamiser, nous leur maintenons les aides octroyées et les soutiendrons dans leurs projets.

Les actions en faveur de nos anciens ont pu reprendre : les rencontres goûter & cinéma du 1^{er} mardi de chaque mois ont eu lieu et le repas de nos aînés suivi d’un loto a été bien apprécié par ces derniers. Souhaitons qu’il en soit ainsi pour les années à venir !



Voici une petite rétrospective de ce qui s’est passé durant ces 2 dernières années si particulières :

- . La commune a pu finaliser les travaux de l’auberge et de la boulangerie et trouver 2 professionnels de qualité afin de pérenniser ces commerces qui ont créé 13 emplois. Ils semblent être appréciés par nos concitoyens.
- . A l’occasion de travaux sur les réseaux souterrains « réseaux d’eau potable, extension du réseau d’assainissement, enfouissement de ligne moyenne tension », nous en profitons pour enterrer les réseaux secs « B.T. E.P. téléphone ». Dans notre commune rurale cela nous permet de sécuriser le réseau électrique et la gêne occasionnée à nos concitoyens en est réduite puisqu’il s’agit d’une seule opération. De plus ces travaux sont subventionnés. Ont ainsi été déjà réalisés : Le vieux Rossy, Rossy route de la Mandallaz, Véry, Basset, Buaz, Les Mégevands et le Chemin des Robettes.
- . En attendant l’extension future de l’école, nous avons aménagé et mis en place des bâtiments modulaires afin d’accueillir les enfants de la commune dans les meilleures conditions.

J’adresse mes remerciements aux conseillers municipaux et aux adjoints au maire pour leur travail et leur engagement. J’y associe également l’ensemble du personnel communal pour la qualité du service rendu aux habitants.

Pour 2023, nous avons plusieurs projets :

- . La priorité numéro 1 concernera l’extension de l’école primaire,
- . La sécurisation de la RD 3 et RD 203 est prévue par la mise en place de feux intelligents
- . L’enfouissement des réseaux secs et humide dans le secteur de Champfleury se fera entre ce printemps et l’été 2023
- . Mise en place d’une épicerie autonome
- . Un petit marché devrait voir le jour sur le parking du chef lieu

Cette liste est bien sûre non exhaustive et en adéquation avec nos finances communales.

Nous sommes collectivement fiers et heureux de ce qui a d’ores et déjà été réalisé sur la commune, et nous savons qu’il reste beaucoup à faire. La situation économique de notre pays est difficile, la flambée du prix des matériaux et de l’énergie mettent à mal nos finances publiques, mais loin de nous décourager, nous ne baissons pas les bras et allons de l’avant pour préparer l’avenir de notre village où il fait si bon vivre, et pour assurer le bien-être de ses habitants. Nous comptons sur tous pour nous aider à préserver notre environnement de qualité !

Je terminerai en remerciant les présidents d’association pour leur dynamisme, le travail accompli, et le rayonnement donné à notre village. Un grand merci également à tous les bénévoles qui s’impliquent avec passion dans nos associations et qui sans eux ne pourrait exister,

L’équipe municipale s’associe à moi pour vous renouveler nos meilleurs vœux pour 2023. Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

Votre maire,
Yves Guillotte

Responsable publication : Monsieur le Maire

Réalisation : Commission communication avec la participation des élus, des associations, des enseignants et des habitants

Impression : L’Atelier Rouge 100 74270 FRANGY

Photo de couverture : au parcours de santé début mars.

Tous les habitants sont invités à nous faire parvenir des idées, des photos (en format IMAGE haute définition), des graphismes, des articles sur un évènement à Choisy (sans mise en page, ni texte scanné, ni format pdf, merci . Un article manuscrit lisible sinon).

AUBERGE LE BIEN ALLER	Restaurant bistronomique au chef-lieu	04 50 77 93 59
L’AUTHENTIK	Boulangerie et Pâtisserie artisanales au chef-lieu	04 50 64 63 35
CHOISY ETUDES	Etudes EDF-GDF, topographie	04 50 51 30 21
BRIN DE VERDURE	Paysagiste	06 63 45 63 93
PL MAINTENANCE	Mécanique poids lourds	06 34 30 45 90
ALPES TRADITION ELECTRICITE	Installations électriques	06 13 91 79 95
CEDO TRAVAUX	Neuf et rénovation	06 88 76 11 00
E-AMENAGEMENT E. PERNOUD	Menuiserie extérieur/intérieur	06 88 99 45 40
BATI RENOVE	Chauffage, plomberie et géométrie	04 50 77 19 31
CHOISY PLOMBERIE SANITAIRE	Plombier, Chauffagiste	06 29 92 08 81
RICHARD Jean-Pierre	Peintre	04 50 77 21 66
GRAVILLON	Entreprise de peinture	04 50 22 35 92
PRORENO	Plaquiste, isolation, peinture	06 11 81 90 78
GAL	Travaux publics	04 50 77 41 98
VISIO RENOV	Menuiserie , vitrerie	06 10 58 61 08
LACOTE BETEMPS	Menuiserie bois et matière	0 450 77 44 26
VARENIK OLIVIER	Charpente, couverture, zinguerie	06 73 57 71 83
CBTP	Maçonnerie, carrelage, TP, piscine	04 50 05 07 23
N & B HANDYMAN SERVICES	Travaux d'électricité - divers services de bricolage	06 72 37 10 15
3B CONSTRUCTION	Maçonnerie, rénovation	04 50 01 55 87
RTP	Terrassements divers	04 50 77 43 21
TORRI Simon	Plomberie chauffage (dépannage, rénovation)	06 48 41 63 97
SANI-CONCEPT	Plomberie chauffage (installation, entretien, dépannage)	06 79 29 80 90
PROPHIL	Petits travaux et entretien—intérieur &extérieur	06 75 15 99 91
SERVICES		
COTE CAMPAGNE	Salon de coiffure	04 50 77 32 44
GRASSI Annick	Tarologue - détection aux baguettes de sourcier	06 89 52 92 00
COURTOIS Yann	Thérapeute géobiologue	06 88 83 98 73
CROCHET Claire	Ostéopathe	06 70 33 16 21
FLECHE TAXIS 74	Toutes distances 7/7—agréé CPAM	06 60 42 11 47
ORATIO IMMOBILIER	Immobilier neuf et existant - financement	06 64 65 00 66
MONIN Jennifer	Conseillère en immobilier—Capifrance	06 58 69 51 71
ORATIO IMMOBILIER	Conseil indépendant en immobilier, BLONDET Jessica	06 35 13 32 03
CLAP & CUT	Vidéos de communication professionnels et particuliers	06 45 07 84 35
HELLEBUYCK Candice	Hypnothérapeute	06 30 57 91 97
LAVOREL Pascale	Aide administrative - Ecrivain public	06 60 04 06 24
BALME AND BIKE-BASTIAN Laurent	Moniteur VTT	06 88 82 03 82
LA COULEUR DES MOTS	Conception, rédaction, coordination	06 49 43 00 33
PHILAMINTE.COM	Stratégie éditoriale, rédaction et corrections	06 84 54 63 69
MARINE LICENZIATO	Prothésiste ongulaire	06 75 48 54 71
I-PARTICULIERS	Conseillère immobilière indépendante, ROGER Gisela	06 89 11 42 23

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Mairie	8h30 –12h	14h-17h	fermé	8h30-12h 14h—19h	14h-17h	fermé	fermé
Agence postale	8h40-11h45	8h40-11h45 14h00-16h	fermé	8h40-11h45 15h30-19h	8h40-11h45	fermé	fermé
Arrêté sur le bruit, admis de NB : jours fériés	8h-20h 10h-12h	8h-20h 10h-12h	8h-20h 10h-12h	8h-20h 10h-12h	8h-20h 10h-12h	9h-12h 14h30-19h 10h-12h	INTERDIT
Déchetterie d'Epagny	13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	FERME	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30

VOS CONTACTS CCFU

CCFU 61 route du Stade à Sillingy : www.fier-et-usses.com

Accueil

04 50 77 70 74 accueil@ccfu.fr

Service facturation de l'eau :

04 50 77 24 04 eau@ccfu.fr

Service technique de l'eau :

04 50 77 15 34 technique@ccfu.fr

Service petite enfance :

04 50 63 75 85 ram@ccfu.fr

Service transports scolaires :

04 50 77 24 03 lpelletier@ccfu.fr

Service environnement :

04 50 63 75 83 ndebernardo@ccfu.fr

Service aménagement territoire & urbanisme :

04 50 68 87 22 urbanisme@ccfu.fr

Maison France Services:

13 bis route de Choisy
74330 LA BALME DE SILLINGY

04 56 68 03 05 franceservices@ccfu.fr

BIBLIOTHEQUE - HORAIRES

lundi de 16h30 à 18h00,
me et sa de 14h00-15h30,
CINEMA
Cinébus tous les 15 jours
programme sur www.cinebus.fr

NUMEROS UTILES

MAIRIE CHOISY	04 50 77 41 56
AG. POSTALE	04 50 77 41 49
POLICE MUNICIPALE	04 50 68 89 22
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
URGENCES EUROPE	112
ALLO ENFANCE	119
ALMA Maltraitudes	3977
VIOLENCES FEMMES INFO	3919
ADMR	04 50 68 76 56
SPA MARLIOZ	04 50 77 82 40

SITES UTILES

MAIRIE CHOISY www.choisy.fr
DEPARTEMENT HAUTE SAVOIE
www.hautesavoie.fr

MEMO TRANSPORT

Lignes de bus 21 et 22

Une vingtaine de départs par jour pour Annecy depuis La Balme de Sillingy (en face du Casino) ou Sillingy , et autant pour le retour.

Réseau régional disponible sur :

<https://www.oura.com>

(appli smartphone OURA disponible)

COVOITURAGE LOCAL

ET REGIONAL

movici.auvergnerhonealpes.fr

www.covoiturage-leman.org

(applis pour smartphone disponibles pour MOV'ICI et intégration à «BLABLACAR » pour covoiturage-léman)

PARKINGS RELAIS

- 3 parkings à Choisy
 - chef-lieu (cimetière)
 - stade de Menulles
 - école de Véry
- Parking relais de la route du Pont du Trésor à Sillingy (arrêt bus à proximité)
- Parking relais en face du Lac de la Balme de Sillingy

SITES DE VOS ASSOCIATIONS

Pour les randonnées :

cheminsfaisantchoisy.fr

Pour les loisirs sportifs et culturels :

<https://sites.google.com/site/clubloisirschoisy>

A l'heure où l'on nous parle changement climatique, manque d'eau, perte de la biodiversité, pollution des sols et des eaux, prenons le temps de considérer notre rôle de citoyen dans ce contexte où nous devons « partager » les ressources avec la nature sans laquelle nous ne pouvons pas vivre.

La CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT nationale prévoit dans son article 7 :

« toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement ».

Le dialogue environnemental trouve notamment à s'appliquer au moment des décisions des autorités administratives, pour la mise en œuvre des projets de textes juridiques, de plans, programmes et de projets susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement.

Démocratiser le dialogue environnemental nécessite notamment d'assurer la connaissance par le public de son droit à participation, de renforcer les dispositions opérationnelles permettant un accès facilité à l'information environnementale et aux mécanismes de participation du public....des consultations publiques ont lieu régulièrement sur le thème de l'environnement mais toute la difficulté consiste à en être informé ! Abonnez-vous à la newsletter du Ministère de l'Ecologie pour être informés des consultations relevant de ce ministère et donner votre avis de citoyen :

<https://www.ecologie.gouv.fr/inscription-nouvelles-ecologie>

Il existe également une forme plus locale de consultation publique : créée par l'ordonnance du 21 avril 2016, la **consultation locale sur les projets environnementaux** est une modalité exceptionnelle (par décret) d'association des citoyens à la prise de décision publique sur les projets d'envergure, d'infrastructures ou d'équipements pouvant affecter leur cadre de vie (ex l'aéroport de Nantes). Elle est préparée par la Commission Nationale du Débat Public.

NB elle ne doit pas être confondue avec le dispositif de consultation locale des électeurs qui existe pour les collectivités territoriales

Et que peut-on faire pour agir concrètement au niveau local ?

Pour ceux qui ont un jardin, accueillir la biodiversité « ordinaire » est un bon début. A force de vouloir une pelouse bien verte ou des haies bien rectilignes, on oublie que la nature, elle, n'est que « fouillis » et que pour nourrir les pollinisateurs il faut des fleurs...trèfles par exemple. Ne pas utiliser de phytosanitaires ou autre produit chimique pour desherber vous permettra également de garder un sol accueillant pour tous les microorganismes nécessaires à sa vie. Arbres et haies sont de bons refuges (dans la limite du respect des règles d'urbanisme).

Pour ceux qui veulent aller plus loin, comprendre la biodiversité locale et l'aider à prospérer

Notre commune a la chance d'avoir quelques espèces rares et des zones humides remarquables, protégées par un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) de 1998 dans 4 secteurs naturels et agricoles. Nous remercions les propriétaires et les agriculteurs qui nous aident à préserver ces espaces naturels sensibles, et notamment les zones humides qui sont des retenues d'eau naturelles.

Depuis le 27 février 2023, Choisy a également quelques portions de son territoire inscrites dans l'APPB de la Mandallaz dont le règlement vient d'être « dépoussiéré » et qui a été enrichi de parcelles importantes pour la biodiversité. Nous invitons tous ceux qui prennent plaisir à se promener dans la Mandallaz à respecter la réglementation en matière d'activité dans ces espaces, que ce soit pour le loisir ou pour le travail (cf site de Choisy/menu « découvrir Choisy)

[Vous voulez en apprendre plus sur la biodiversité et en particulier que faire concrètement à Choisy ? Nous proposons d'organiser une animation pour échanger idées et bonnes pratiques. Pour vous inscrire, suivez le lien suivant ou flashez le QR code avec votre téléphone. Cela ne vous prendra que quelques minutes !](#)

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScFpKHHda2U5Af13qCVkrKZi88XET_gNa0LmiL8Fp8z44Pmg/viewform?usp=pp_url



Attention danger : tailler la haie de votre jardin entre le 16 mars et le 15 août peut nuire aux oiseaux

Tailler ses haies, c'est important afin de respecter les hauteurs réglementaires ou la visibilité sur les routes, mais pas en période de reproduction des oiseaux. Il faut désormais reporter la taille à l'automne. L'Office français de la biodiversité (OFB) recommande de ne pas le faire du 16 mars au 15 août. L'enjeu est de taille. 32% des oiseaux nicheurs sont menacés d'extinction en France. Selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), la population des oiseaux forestiers a décliné de 10% et celle des oiseaux agricoles de 30% entre 1989 et 2019. Un triste bilan publié par le Muséum national d'histoire naturelle, l'Office français de la biodiversité et la Ligue pour la protection des oiseaux.

Vous souhaitez communiquer sur un évènement ?

Vos correspondants des journaux locaux :

LE DAUPHINE : Monsieur Christian Lacôte

tél. 06 17 95 34 99. ou par mail : christian-lacote1@orange.fr

L'ESSOR SAVOYARD : Monsieur Nicolas-Jean Pricaz

Tél. 06 72 39 78 74 ou par mail : nicolasjeanpresselocale@gmail.com

Que s'est-il passé en maternelle depuis le dernier Choisylien ?

Plein de choses !

- notre traditionnelle sortie d'automne en novembre sur les chemins de Choisy
- une projection de 4 courts-métrages "Neige et les arbres magiques" dans le cadre du dispositif Ecole et Cinéma
- le spectacle de Sophie Martin : "N'attendons pas demain"
- la projection du film "Grosse colère et fantaisies" au Ciné-bus
- pour les classe des PS-MS, une sortie dans une vraie salle de spectacles : CINE-CONCERT à l'Auditorium de Seynod.



A la rentrée des vacances de février, les enfants sont venus déguisés à l'école pour des retrouvailles festives le jour de Mardi-gras.

Petit aperçu de ce qui a été fait par les élèves d'élémentaire :

- "Ecole et cinéma": projection de "Wallace et Gromit" et "L'île de Black Mor" au Cinébus de Choisy
- Spectacle de Sophie Martin : "Les murmures du vent" et "N'attendons pas demain"
- Les élèves de CM2 ont reçu leur première attestation de sécurité routière par les policiers municipaux.

L'ensemble des élèves et de leurs parents poursuit sa mobilisation pour la récolte de fonds afin de partir en classe verte à la fin du mois de mai.



Toute l'école est partie faire le tour du monde cette année ! Après la Russie en novembre-décembre, c'était au tour de la Chine en janvier Février !

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents
et nos vœux de bonne santé aux bébés.

20/11/2022 COGNET Victoire

NB seules sont publiées les naissances dont les parents
ont accepté « une parution dans la presse »



DECES

Nos sincères condoléances à la famille

18/11/2022 BALLEYDIER Michel

22/12/2022 BALLEYDIER Daniel

19/02/2023 MAGNIN Léone



Flashez ce code avec votre
téléphone pour accéder
directement au télécharge-
ment de Panneau Pocket

En complément de la lettre mensuelle et du Choisylien, la mairie vous propose de vous tenir informés rapidement et gratuitement de l'actualité de la commune et de la préfecture (événements festifs ou non, obligations légales tels qu'arrêtés préfectoraux, alertes météo etc). Vous pourrez être notifiés pour chaque nouveauté en paramétrant l'application Panneau Pocket utilisée déjà par de nombreuses mairies rurales. A noter que certaines communes plus urbaines utilisent INTRAMUROS que vous pouvez également télécharger pour vous tenir au courant de ce qui se passe à Cruseilles ou Allonzier par exemple.

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur

www.frelonsasiatiques.fr



Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Les pompiers interviennent seulement dans les lieux publics (voies publiques, établissements scolaires...) et en cas de danger immédiat.

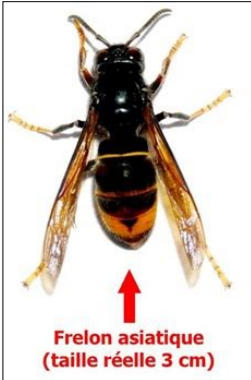
A noter que la mairie ne prend pas en charge ni la destruction des nids, ni le signalement aux services concernés.

Vous trouverez de nombreuses informations et une fiche d'identification complète sur le site de L'Inventaire National du Patrimoine Naturel :

<https://frelonasiatique.mnhn.fr/>

et vous pouvez également télécharger l'appli pour téléphone **INPN Espèces** où vous trouverez une rubrique « suivi de l'invasion du frelon asiatique » qui vous permet d'aider les chercheurs à suivre l'évolution de cette espèce invasive en France.

Pour information une autre espèce de frelon invasif commence à inquiéter les apiculteurs : le frelon oriental...



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)



Vespa velutina
Frelon asiatique

Vespa Crabro
Frelon européen



LES CONSEILS SONT DES REUNIONS PUBLIQUES
CHACUN PEUT VENIR ECOUTER LES DEBATS

Dématérialisation des compte-rendus municipaux :

Les ordres du jour et compte-rendu papier ne seront plus affichés. Ils seront diffusés sous format numérique. Par contre, la loi prévoit désormais l’affichage des délibérations avec les décisions. Nous continuerons à vous faire une synthèse des principaux points dans le Choisylien. A noter que chaque compte-rendu doit faire objet d’une approbation lors du conseil suivant et qu’il y a donc un décalage dans la publication des compte-rendus.
www.choisy.fr, rubrique « vie municipale » et www.fier-et-usses.com, CCFU, actes administratifs

CHOISY

• 6 décembre 2022 :

Part communale de la Taxe d’Aménagement à la CCFU, arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) de la Mandalaz, tarif des services cantine, garderie périscolaire et centre de loisirs, modification du règlement intérieur du service périscolaire et extra-scolaire, tarif des salles communales, modification du règlement intérieur des salles communales .

Extension du groupe scolaire : choix de l’architecte, création d’un référentiel de valorisation des parcelles dans le cadre des acquisitions foncières sur la commune, motion sur les finances locales, acquisition par la commune de la parcelle A 1923 à Buaz afin d’y installer un PAV (point d’apport volontaire).

• 17 janvier 2023 :

Renouvellement des baux ruraux, renforcement travaux électriques, télécommunications et éclairage public à Champfleury, réforme statutaire du Syndicat des Energies et du Numérique de la Haute-Savoie (SYANE).

• 25 janvier 2023 :

Approbation du projet de territoire Fier et Ussets 2022/2030, adoption du Pacte Financier et Fiscal de la CCFU, révision libre de l’attribution de compensation versée par la CCFU à la commune, approbation du plan de développement de la lecture publique 2022-2027 – convention socle.

FIER&USSES

• 1er décembre 2022 à Lovagny :

Projet de bâtiment France Services—demande subvention DETR à la préfecture, contrat d’objectifs avec le CAUE (Conseil d’Architecture, d’Urbanisme et de l’Environnement) pour les conseils architecturaux, versement subvention Choisy pour la construction de 10 logements locatifs aidés, attributions de subventions également à d’autres communes, engagement CCFU à réaliser les opérations inscrites dans le contrat de milieux des Ussets 2022-2024, diverses garanties d’emprunt aux bailleurs sociaux, tarification eau potable, tarifs des transports scolaires pour l’année 2023-2024, opérations comptables sur le budget principal et le budget annexe de l’eau potable.

• 19 janvier 2023 à la CCFU, Sillingy :

Attribution du marché d’élaboration du plan de mobilité simplifié, fin de la mission de portage de l’EPF74 (Etablissement Public Foncier) sur des terrains à Lompraz en vue de l’aménagement d’une ZAE (zone d’activité économique) et d’une déchetterie, signature d’un avenant au contrat ADELPHÉ (éco-organisme pour les emballages et papiers), avenant à la convention de fourniture d’eau potable entre le Grand Annecy, Lovagny et Sillingy, approbation du projet de territoire de la CCFU, adoption du pacte financier et fiscal (grandes orientations entre l’EPCI et ses communes membres), révision libre de l’attribution de compensation des communes.

Vie communale

Vœux du maire



Mais cette cérémonie était particulière cette année car elle a été l’occasion de remettre à Bernard Seigle, maire de Choisy pendant 4 mandats, de 1995 à 2020, le diplôme préfectoral qui lui confère le titre de Maire Honoraire, gage de la gratitude et de la reconnaissance de la collectivité communale. De nombreux maires et anciens maires étaient présents pour cette fête. De belles retrouvailles !

La commune a convié les habitants à la traditionnelle cérémonie des vœux du maire, l’occasion de se retrouver pour faire un bilan de l’année écoulée et présenter les projets pour 2023, que ce soit au niveau départemental, intercommunal ou communal, avec l’intervention de notre maire Yves Guillotte, de Valérie Gonzo-Massol (conseillère départementale en binôme avec François Daviet) et de Henri Carelli, maire de Lovagny et président de notre communauté de communes Fier et Ussets.

CCAS

Cette année, bas les masques pour notre distribution annuelle des colis de Noël à nos anciens.



Mireille Bajulaz, cuisinière puis surveillante de la cantine, et Sylvie Socquet-Clerc, aide-cuisinière, ont pris une retraite bien méritée. Leurs collègues et la mairie ont célébré l’évènement lors d’une petite soirée amicale. Un grand merci pour le travail accompli !

Départs en retraite



Aménagement du territoire

Projet immobilier « Les Vergers » au chef-lieu :

Le démarrage des travaux se fera vers mars/avril 2023 : 3 petits immeubles dont 12 logements à caractère social.

A noter : un cheminement piéton parallèle à la route communale qui devrait permettre aux habitants et aux enfants des écoles de rejoindre la salle des fêtes en toute sécurité



Voirie et équipements : une nouvelle tranche de travaux va démarrer sur le printemps/été 2023 dans le secteur de Champfleury, sur la départementale et au hameau, afin de refaire les canalisations d’eau potable pour éliminer toutes fuites, enterrer les réseaux secs (électricité et télécommunications) et remplacer le transformateur. Ce sera également l’occasion d’effectuer une nouvelle liaison de La Balme à Choisy pour l’alimentation en eau potable.

PROCHAINS EVENEMENTS COMMUNAUX A NOTER DANS VOS AGENDAS

MATINEE DE L’ENVIRONNEMENT : 3 JUIN 2023 A 8H30

FETE DES PERES ET DES MERES AVEC ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS : 18 JUIN A 11 H

Cantine et périscolaire



Après le bon repas du midi ou la collation de l'après-midi, pendant que certains enfants jouent les footballeurs dans la cour, d'autres préfèrent les activités manuelles. L'imagination est au rendez-vous et chacun trouve à s'occuper au gré de ses envies.

Il faut beaucoup d'énergie et de patience pour s'occuper de tout ce petit monde. Bravo aux animateurs !

- Effectif à midi : 60 enfants en maternelle et 90 enfants en primaire .
- Effectif le soir : 25 enfants en maternelle et 35 enfants en primaire.

Les Choisyloups

Pendant les vacances de février, 40 enfants ont été accueillis au centre de loisirs. La semaine était consacrée à la découverte des métiers avec différents intervenants (boulangier, chimiste, policier municipal, musicien...).

Nous avons également organisé un atelier jardinage. Quelle fierté pour les enfants de ramener leur petite plante à la maison !

Un après-midi dans le parc de jeux intérieurs « la Forêt Enchantée » leur a aussi permis de bien se défouler pour leur plus grand bonheur (et celui des parents !)



URGENT nous sommes toujours à la recherche d'animateurs diplômés pour les vacances
En Avril et Juillet SANS LESQUELS NOUS NE POUVONS PAS OUVRIR LE CENTRE !

Prochaines ouvertures du centre Les Choisyloups
Du mardi 11 avril au vendredi 14 avril et du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet inclus.

Autres possibilités pour l'accueil de vos enfants :

En plus des structures d'accueil des territoires voisins qui ont parfois des places disponibles, la MJC de Meythet propose de multiples activités les mercredis et pendant les vacances scolaires :

site : <http://www.mjc-centresocial-victorhugo.com/vacances-et-mercredis/>

Club Loisirs

Le Club Loisirs de Choisy ne manque pas d'activités pour petits et grands, quelles soient sportives ou culturelles. Les bénévoles se relaient pour nous offrir détente et divertissements au quotidien.

Avis aux amateurs : il reste quelques places aux ateliers.

Le Club Loisirs vous propose **une soirée découverte le vendredi 9 juin à partir de 17h30 à la salle des fêtes** pour vous présenter les activités pour la rentrée de septembre 2023, avec des nouveautés en plus des activités préférées habituelles. Vous pourrez même en essayer certaines. Au plaisir de vous voir autour d'un verre de l'amitié !



Au mois de janvier 2023, la troupe de théâtre de Choisy, avec le renfort de quelques acteurs de Sillingy, vous a proposé les deux soirées traditionnelles de cabaret, avec comme thème « la Haute-Savoie ». Fous rires, déguisements et bonne chair savoyarde au menu...tous les ingrédients étaient présents pour passer un bon moment !

Le prochain rendez-vous est fixé au **17 juin 2023 pour la NUIT DES CONTES**, en partenariat avec le comité des fêtes. L'occasion de ravir petits et grands avec des sketches originaux et pleins d'humour.

Chemins Faisant

Journée du Randonneur le dimanche 7 mai 2023

Cette année, Chemins Faisant reprend sa traditionnelle Journée du Randonneur selon le déroulé habituel : plusieurs circuits balisés, plus ou moins longs, suivis d'un repas à midi à la salle d'animation de Mésigny.

Rendez-vous à la salle d'animation de Mésigny (en bas de l'église)

Tous les détails prochainement sur le site : cheminsfaisantchoisy.fr ou auprès du Président Jean Excoffier 06 28 32 19 77

Bien entendu, les randos du mardi après-midi continuent avec rendez-vous habituel au parking du Tornet à 13h15.



Après l'effort, le réconfort...

Amicale des Anciens



Composition du comité :

Présidente : Marie-Pierre SEIGLE, Vice-présidente : Gabrielle OVERNEY, Trésorière : Mado DESCOMBES, Secrétaire : Eliane BLANC, Secrétaire adjointe : Claudine CHAMPION et 6 membres : Mr et Mme JENATTON, Mme LACROIX, Mme LOROLE, Mme RIOULT, Mme BOISGONTIER.

Comité des Fêtes

L'ensemble du comité des fêtes tient à tous vous remercier pour votre participation aux différents événements qui ont eu lieu en 2022. Nous vous invitons à venir nombreux aux prochaines manifestations :

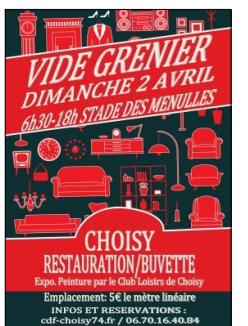
- En avril 2023 : **Vide grenier** le 02 avril et **Chasse aux Œufs de Pâques** le 10 avril
- En juin 2023 : **Vintage Mecanik** le 11 juin et **Nuit des Contes** le 17 juin

La première réunion du **nouveau comité** a eu lieu le 17 février 2023.

Les activités du prochain trimestre :

- Le 28 avril, une sortie est prévue au LAC DE PALADRU au Restaurant « Plage des Dauphins » puis une visite au Musée de la Galoche. (en car)
- En mai, déplacement au Restaurant à VAULX puis aux « Jardins Secrets ».
- En Juin, participation à l'exposition des vieilles voitures de Choisy (Vintage Mecanik)

Tous les jeudi à 14 h, Salle des Menulles, les amateurs de cartes se rencontrent (belote, coinche). Les beaux jours reviennent et nous pouvons organiser des promenades, des parties de boules et se retrouver tous autour d'un petit goûter. **A très bientôt !**



Choisy évolue !

En 2022, nous avons accueilli 28 nouveaux habitants d'après l'INSEE et 22 naissances. Il faut savoir que la mairie n'est pas informée de toutes les arrivées et départs de la commune (locations notamment). 5 permis de construire de nouvelles maisons ont été accordés.

Votre mairie effectue régulièrement des travaux d'amélioration de **la voirie et équipements** : en 2022, dans la continuité des travaux réalisés aux Mégevands et à Ballaison, les hameaux de Véry et de Rossy ont connu l'enfouissement des réseaux d'eau potable et des réseaux secs. Les travaux d'eau potable sont pris en charge par la CCFU et les réseaux secs sont pris en charge par la commune directement : coût électricité et télécommunications 82 000 € (net de subventions du SIESS pour l'électricité). D'autre part la commune a également réalisé des travaux de renforcement des pluviales entre Rossy et le chef-lieu pour environ 140 000 €.



Travaux à Véry



Avant...après : le SIESS remplace les anciens transformateurs



Pour **les bâtiments**, la mairie a financé la fin des travaux du bâtiment multi-activités du chef-lieu, notamment la boulangerie pour un coût de 145 000 €. Il a fallu également installer un deuxième lot de bâtiments modulaires à l'école pour accueillir une nouvelle classe. Ces deux bâtiments sont en location mais les frais d'installation ont représenté environ 31 000 €.

Certaines des compétences communales ont été déléguées au fil du temps à la communauté de communes Fier et Usse, soit par obligation légale, soit afin de permettre de réaliser des travaux importants et offrir plus de services à la population (c'est le cas de l'eau potable, des déchets, de la petite enfance et des transports scolaires par exemple).

Nous avons également mutualisé certains services avec les autres communes pour optimiser les coûts et l'expertise notamment, tout en conservant les compétences : gestion des dossiers d'urbanisme et des ressources humaines de la mairie et police municipale.

Vous trouverez comme d'habitude le bilan financier complet de l'année 2022 et le budget 2023 dans le prochain numéro du Choisylien.

L'album 2022



Le marché de Noël des associations



Les membres du CCAS ont distribué des colis gourmands aux anciens fin décembre 2021 : l'occasion de passer un moment avec eux



Avec Chemins Faisant : l'association qui entretient nos chemins...et notre forme !

l'hiver...



Mardi Gras pour petits et grands avec l'APE

Le Père Noël est passé à l'école pour tous les enfants sages ... ou non !

Et l'occasion de faire des jolis masques lors de l'activité de bricolage du mercredi du Club Loisirs



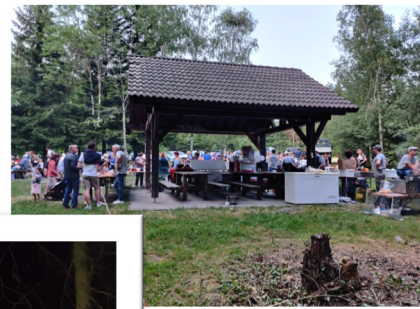
Les animateurs du périscolaire s'activent pour amuser les enfants pendant que leurs parents travaillent



Le printemps et l'été



L'APE et ses parents bénévoles qui préparent les brioches vendues à domicile au profit des enfants de l'école de Choisy



Nuit des contes au parcours de santé de Choisy : les sketches en forêt du Troup'Ho et les savoureux hamburgers du comité des fêtes!



Activité escalade à l'école



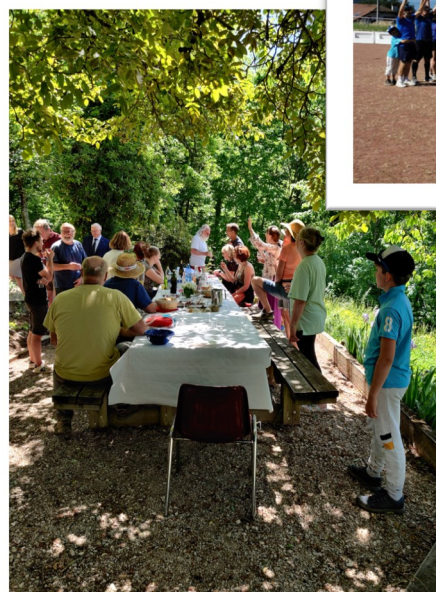
Le comité des fêtes toujours très actif avec son vide-greniers et Vintage Mekanik'



Jeux inter-hameaux au stade de Menulles



La fête des parents à la mairie : l'occasion de rencontrer les nouveaux arrivants !



Casse-croûte convivial de la Matinée de l'environnement



Visite à la chèvrerie de Choisy

l'automne



La rentrée 2022, c'est du sérieux !



Et déjà Halloween !



La cérémonie du 11 novembre avec les enfants de l'école, suivi du verre de l'amitié pour petits et grands



La semaine bleue pour les seniors avec un après-midi de jeux



Léon POLLIENS a été élevé Chevalier de l'Ordre National du Mérite